



VIDÉO : Bush et Blair reconnus coupables de crimes de guerre.

Par [Global Research](#)

Mondialisation.ca, 28 novembre 2011

PressTV 28 novembre 2011

Région : [Asie](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Guerre](#)

[USA OTAN](#)

Le panel de cinq juges du tribunal de Kuala Lumpur (Malaisie) pour crimes de guerre a décidé que Bush et Blair ont commis un génocide et des crimes contre l'humanité en menant l'invasion contre l'Irak en 2003. Voir le jugement (en anglais): <http://globalresearch.ca/index.php?context=va&aid=27821>

La source originale de cet article est PressTV
Copyright © [Global Research](#), PressTV, 2011

Articles Par : [Global Research](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca